

LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

Du Commerce, de la Finance, de l'Industrie, de la Propriété Foncière et des Assurances

VOL. XV

MONTREAL, VENDREDI 7 SEPTEMBRE, 1894

No 1

ÇA ET LA

Les chiffres de notre commerce extérieur, importations et exportations, pendant les deux premiers mois de l'exercice fiscal 1894-95, accusent une diminution sensible sur ceux de la période correspondante de 1893-94. Cela n'a rien qui nous surprenne puisque nous avons vu les exportations réduites à leur plus simple expression, les vapeurs des lignes régulières prenant régulièrement des chargements de madriers, faute de fret plus lucratif et baissant leur taux par moment au point d'offrir de transporter certains genres de fret presque pour rien. Les importations ont ressenti également l'effet de la stagnation commerciale, ni la métallurgie, ni les tissus n'étant assez prospères pour encourager les achats à l'étranger.

On a prêté à M. Villeneuve, maire de Montréal, l'intention de faire faire l'enquête sur les faits et gestes du bureau des détectives par une commission dans laquelle les associations commerciales : Board of Trade, Halle au blé, Chambre de Commerce du district, seraient représentées. L'idée nous paraît très recommandable et nous verrions avec plus de confiance confier cette enquête à des hommes d'affaires, qu'à des hommes de loi. L'expérience que nous avons eu de ces sortes d'enquêtes, précédemment, nous fait craindre que si celle-ci est confiée à des avocats, les intéressés trouveront toujours un moyen d'empêcher la divulgation d'un secret gênant, au moyen d'une objection technique. Ce que le public demande, le public des commerçants, qui a le plus à souffrir de l'inefficacité de la protection fournie par la police, c'est une enquête à fond, qu'on ne puisse faire dévier de son but ni arrêter dans sa marche en fendant des cheveux en quatre.

Nous voudrions, non seulement que la commission fût composée de négociants et d'industriels, mais encore qu'il ne fût pas permis aux avocats d'y prendre part autrement

qu'en leur capacité de citoyens et de contribuables.

Nous voici entrés dans la période des expositions, des concours agricoles, etc., déjà l'exposition du comté de Richmond est terminée ; celle de Sherbrooke est en plein épanouissement et, de l'avis de tout le monde, elle dépasse toutes les expositions précédentes, tant au point de vue de la quantité que de la qualité des objets exposés. L'association qui a charge de cette exposition sera certainement obligée d'agrandir son terrain et d'augmenter ses constructions pour l'année prochaine.

L'exposition de Québec, s'ouvre dans quelques jours, nous espérons qu'elle obtiendra, comme celle de Sherbrooke, un éclatant succès. La presse de Montréal n'a pas marchandé son concours à la compagnie de l'exposition ; elle l'a si peu marchandé qu'elle l'a, jusqu'ici, annoncée avec la plus grande libéralité et absolument gratuitement. Nous ne savons si la compagnie a cru qu'elle pouvait facilement se passer du concours du commerce et de l'industrie de Montréal ; mais, dans tous les cas, la presse de Montréal a fait tout son possible pour que ce concours ne manque pas à la compagnie.

On annonce l'achèvement des travaux de réparation au palais de Justice de Montréal. Ce n'est pas trop tôt. Les justiciables vont enfin pouvoir aller devant les tribunaux du pays sans être obligés de prendre avant d'entrer, une police contre les accidents. Les arrêts de la justice ne seront plus rendus avec accompagnement de coups de marteaux, et l'on pourra circuler dans les couloirs du palais sans s'exposer à en sortir déguisé en plâtrier. Ceux qui ont affaire aux étages supérieurs ne dédaigneront pas l'aide des ascenseurs dont l'arrêt, pendant les vacances, leur a permis d'admirer, marche par marche, l'architecture monumentale des grands et longs escaliers qui conduisent aux bureaux du shérif, à la cour de faillite, etc.

Nous serait-il permis, pendant que nous sommes à parler d'édifices publics, de signaler à l'attention du comité compétent une singulière anomalie à l'hôtel de ville. Cet édifice est abondamment pourvu, à chaque étage, d'urinoirs et de water closets, dont le public qui avait affaire à l'administration civique, avait autrefois le libre usage. Depuis quelque temps, ces cabinets si utiles sont fermés à clef ; chaque bureau ayant sa clef, Messieurs nos employés de l'hôtel de ville ont toute facilité de satisfaire aux besoins de la nature ; mais pour nous, les contribuables, leurs patrons, en somme, il nous faut chercher des établissements plus hospitaliers.

Est-ce que ce serait une manœuvre imaginée pour rendre populaire l'idée de l'érection des fameuses pagodes ?

LES CAISSES RURALES

Le *Courrier de St Hyacinthe* dans les colonnes duquel a été écrit le premier article sur les Caissees Rurales, clôture la discussion par les quelques lignes suivantes :

Le moment ne me semble pas arrivé qu'il soit nécessaire ou même utile de répondre plus qu'il n'a été fait déjà aux quelques objections produites contre l'établissement des CAISSES RURALES. Il suffit, pour l'heure, de constater que la proposition que j'ai eu l'honneur de présenter, dans les colonnes du *Courrier*, a reçu dans un public d'élite un accueil qui n'est pas sans laisser de grandes espérances pour le résultat.

Oui, les CAISSES RURALES, système Raiffeisen, où je n'ai rien inventé, où je n'ai fait que résumer, condenser des documents réunis par M. E. Castel sont l'objet des méditations de personnes compétentes qui ne se préoccupent pas de l'origine de l'œuvre ou de la nationalité de ses promoteurs. L'idée fait son chemin, elle mûrit.

Les CAISSES RURALES qui ne seront pas des *banques rurales* (comme on se plaît à les confondre faute de les avoir suffisamment étudiées) seront fondées pour le bien du pays.